



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 12 novembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 novembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à compter de la question n° 34 jusqu'à la question n° 49 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (de la question n° 4 à la question n° 13 incluse et à compter de la question n° 22), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 4), Mme Elsa MAILLOT (à compter de la question n° 34), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 6), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 14), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 12), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 34), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 12), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 12), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 26), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

M. Dominique SCHAUSS.

**Absents :**

M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 33 incluse et pour la motion), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme EL YASSA (jusqu'à la question n° 3 incluse et de la question n° 14 à la question n° 21 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question n° 23), M. LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rose REBRAB (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 33 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 25 incluse), M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

M. Gueric CHALNOT à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 33 incluse et pour la motion), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, Mme EL YASSA à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse et de la question n° 14 à la question n° 21 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 23), Mme Elsa MAILLOT à M. Thibaut BIZE (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Thierry MORTON à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rose REBRAB à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Philippe GONON à Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 25 incluse).

**OBJET :** 7 - Régie Autonome Personnalisée LA RODIA - Rapport annuel 2017

## Régie Autonome Personnalisée LA RODIA

### Rapport annuel 2017

**Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS**

	Date	Avis
CCSPL	11/10/2018	Favorable
Commission de contrôle financier	18/10/2018	Favorable

La Régie Autonome Personnalisée LA RODIA, gère la Scène des Musiques Actuelles (SMAC) de Besançon. Elle est située sur le quartier des Prés de Vaux, et développe des activités culturelles intra et extra-muros.

La RAP est administrée par un Conseil d'Administration de 11 membres dont le Président est Patrick BONTEMPS. Le directeur est Emmanuel COMBY.

Les 9 élus Ville titulaires membres du conseil d'administration sont Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme MAILLOT, Mme POISSENOT, M. BONTEMPS, M. DUMONT, M. CHALNOT, M. FAGAUT, M. STAHL et M. VAN HELLE (données actualisées au jour du présent rapport).

## **1. Rapport d'activité**

### **1.1. Les missions**

Le projet artistique de la SMAC LA RODIA repose sur quatre missions :

- la diffusion d'une proposition artistique dense, qualitative, emblématique et créative, ouverte aux artistes et groupes internationaux, nationaux et locaux (certains concerts sont proposés hors les murs)
- le soutien à la recherche et la création (professionnelle et amateur), l'accompagnement des projets artistiques (mise à disposition des studios et espaces scéniques, dispositifs spécifiques, programmation...) et la mise en place d'actions de formation
- le développement de l'action culturelle auprès des publics les plus variés et la promotion des musiques actuelles au-delà de leurs zones habituelles (établissements socio-éducatifs, scolaires, lieux publics et privés, publics « empêchés »...)
- l'information, le conseil, l'orientation, la rencontre et la concertation pour et avec les acteurs du secteur (centre info-ressource, rendez-vous personnalisés, causeries et ateliers...).

### **1.2. La diffusion**

LA RODIA a proposé 65 dates de concert au public, dont 45 produites par elle-même et 20 par des organisateurs extérieurs (soirées privées ou associatives). S'ajoutent à ces dates les concerts dans le cadre de l'accompagnement des groupes, du dispositif Piston, ou encore les sorties de chantier. Au total, près de 40 000 spectateurs ont été accueillis.

Le style pop-rock et le style électro sont les plus représentés, mais LA RODIA a aussi proposé du Reggae, du Hip Hop, du Hardcore. Au total, 233 groupes ont été programmés en 2017, dont 31 % de groupes locaux ou régionaux.

Un grand nombre de coproductions ont été réalisées en partenariat avec des associations locales (MJC Palente-Orchamps, JMF, Festival International de Musique, Le Bastion...), des acteurs culturels (FRAC, CAGB, les SMAC du Grand-Est) et des producteurs privés (NG Production). Citons par exemple : la semaine des Emergences, le festival Orgue en Ville ou Livres dans la Boucle.

La programmation a par ailleurs été ponctuée de temps forts en 2017 dont :

- Le Festival Détonation : 3 soirées en septembre 2017 sur le site des Prés de Vaux, investi pour l'occasion par quatre scènes et 44 groupes (dont 23 groupes locaux et régionaux), des installations interactives, du mapping, et plus de 10 000 spectateurs.
- Le Festival Generiq : 12 soirées concerts, près de 2 900 spectateurs, avec des concerts hors les murs dans 8 lieux bisontins différents, dont l'emblématique concert à la cathédrale St-Jean.

Enfin, en 2017, LA RODIA a accueilli le congrès national des musiques actuelles, avec plus de 140 participants venus de toute la France et une dizaine d'intervenants.

### **1.3. Le Pôle Ressource - Accompagnement**

LA RODIA permet à des artistes en devenir de se perfectionner à la pratique scénique dans des conditions professionnelles. Outre les artistes accompagnés individuellement, LA RODIA est partenaire du dispositif ICEBERG, accompagnement franco-suisse destiné à favoriser les échanges artistiques transfrontaliers.

Par ailleurs, LA RODIA offre à des artistes professionnels des «résidences scéniques» de longue durée (ex : La Salamandre, Orkestra) qui se concluent par des spectacles en «sortie de chantier». LA RODIA collabore à la création de spectacles (ex : Twice the First Time), anime des projets d'atelier artistiques avec des professionnels et de jeunes musiciens (CAEM, Lycée Pasteur), propose des stages et des formations (147 stagiaires en 2017).

Enfin, LA RODIA anime des ateliers de pratiques artistiques, mène des actions auprès des publics «empêchés» (en lien avec les structures d'insertion), propose des séances de découverte des musiques actuelles dans le cadre des parcours culturels des écoles primaires bisontines (6 classes, 28 séances, 150 élèves), organise des conférences d'information et de médiation (cycle «RODIAthèque»), accueille des temps de rencontres professionnelles.

Au total, LA RODIA a mobilisé 118 journées de travail scénique et création au bénéfice de 43 groupes ou projets. Les sorties de chantiers, stages, ateliers, concerts pédagogiques, rencontres, conférences et visites commentées ont concerné plus de 6 600 personnes dans et hors les murs.

## **2. Les conditions d'exécution du service public**

### **2.1. Le personnel**

LA RODIA est animée par une équipe permanente composée de 13,43 ETP (administratif, bar, accueil du public), à laquelle s'ajoutent 6,35 ETP de salariés temporaires (accueil, bar, techniciens du spectacle, stagiaires). De plus, LA RODIA bénéficie d'une réelle implication de bénévoles dans certaines soirées : ils accueillent les artistes, contrôlent les billets, s'occupent du vestiaire, diffusent des documents de communication...

### **2.2. Le site**

Construite sur pilotis (projet du cabinet d'architectes Denu et Paradon), LA RODIA comporte une esplanade de 600 m<sup>2</sup>, 2 salles de concerts (900 et 320 places debout), 1 hall-bar, 1 espace d'information-ressource, 2 studios de création, 3 loges, 1 catering et un ensemble administratif.

### **2.3. Les tarifs**

Conformément aux dispositions réglementaires, le conseil d'administration de LA RODIA délibère sur l'ensemble des tarifs des prestations, spectacles, marchandises, locations de salle, etc. LA RODIA offre notamment une large gamme de tarifs réduits pour faciliter l'accès aux différents publics (jeunes, étudiants, personnes en situation de précarité...).

Pour information, le prix moyen du billet acheté est de 19,80 € (soit montant global de la billetterie / nombre de billets effectivement vendus).

## **3. Situation financière 2017 et liens avec la Ville de Besançon**

### **3.1. Situation financière 2017**

Le compte administratif 2017 a été approuvé par le conseil d'administration de LA RODIA le 20 mars 2018. Il est conforme au compte de gestion.

L'exécution budgétaire au titre de 2017 se résume ainsi :

- un déficit de 57,06 K€ au titre de 2017, ce qui aboutit à un excédent cumulé de 105,25 K€ en section de fonctionnement,
- un déficit de 5,74 K€ au titre de 2017, ce qui aboutit à un excédent cumulé de 24,35 K€ en section d'investissement.

Les deux sections du compte administratif 2017 dégagent un déficit. Des choix artistiques innovants et ambitieux, en particulier sur Détonation 2017, expliquent ces résultats.

LA RODIA n'a pas souscrit d'emprunt et n'est pas endettée.

#### Section d'investissement

Section d'investissement en K€	2017	2016	2015
Recettes d'investissement	96,15	101,12	81,7
Dépenses d'investissement + RAR	101,89	88,99	95,8
Résultat de l'exercice en investissement	- 5,74	+ 12,14	- 14,1
<b>Résultat cumulé d'investissement</b>	<b>+ 24,35</b>	<b>+ 30,10</b>	<b>+ 17,96</b>

Les dépenses réelles d'équipements (matériel scénique en particulier) représentent 55 K€, et les recettes réelles 39 K€ (dont subvention Ville 37,4 K€). Les soldes sont constitués des écritures d'ordre.

#### Section de fonctionnement

Section de fonctionnement en K€	2017	2016	2015
Recettes de fonctionnement	1 995,91	2 062,5	1 853,32
Dépenses de fonctionnement	2 052,97	1 983,8	1 866,38
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 57,06</b>	<b>+ 78,73</b>	<b>- 13,06</b>
<b>Résultat cumulé en fonctionnement</b>	<b>+ 105,25</b>	<b>+ 169,31</b>	<b>+ 90,58</b>

##### • Dépenses de fonctionnement

Les principaux postes de dépenses sont :

- les charges de personnel, pour 834 K€ soit 40,6 % du total des dépenses

Ce montant inclut l'ensemble des personnels permanents, vacataires, intermittents, directement recrutés par LA RODIA. Il est en hausse de + 5,93 % par rapport à 2016, notamment du fait du renforcement de certaines équipes.

- les charges à caractère général, pour 1 103 K€, soit 53,7 % du total des dépenses

Ce poste comprend notamment les frais d'organisation des concerts et de l'action culturelle (achats de spectacles, diffusion, production, festivals, publicité, service d'ordre) pour un total de 711 K€ hors frais d'intermittents, les frais de structure pour près de 255 K€ (loyer du site, fluides, affranchissement, assurances, gardiennage et nettoyage).

##### • Recettes de fonctionnement

Les principaux postes de recettes sont :

- les recettes propres, issues de la billetterie, du mécénat / sponsoring, du bar, pour un total de 912 K€, soit 45,6 % du total. Ce montant est en léger recul par rapport à 2016, du fait d'une légère baisse des recettes de billetterie et bar.

- les subventions pour un total de 912 K€, soit 45,70 % du total (subvention de fonctionnement et subventions spécifiques sur des actions culturelles).

Avec une subvention de 532,4 K€, la Ville représente 26,6 % du total des recettes de LA RODIA. L'Etat et la Région sont les deux autres principaux financeurs.

Sur le plan financier, LA RODIA est fortement dépendante de ses recettes propres.

### 3.2. Liens avec la Ville de Besançon

#### Convention d'objectifs et de moyens

Une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens lie la RAP LA RODIA, l'Etat et la Ville de Besançon. Les grandes lignes de cette convention pour la Ville sont les suivantes :

- **Objet :** LA RODIA s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les politiques publiques, son projet artistique et culturel à travers un programme d'actions.
- **Durée :** convention triennale 2015-2017 prolongée d'un an, soit 2018.
- **Caractéristiques générales :** cf. chapitre 1.1 les missions

Pour permettre à LA RODIA de mener ses missions, la Ville lui loue la Salle des Musiques Actuelles, située 4 avenue de Chardonnet à Besançon et apporte des contributions en nature et financière.

#### Juridique

Le Conseil Municipal a été sollicité trois fois en 2017 : en avril pour l'attribution d'une subvention d'investissement, en octobre sur le rapport annuel 2016 et en décembre sur le prolongement d'un an de la convention tripartite.

#### Liens financiers

Les principaux liens financiers entre la RAP LA RODIA et la Ville de Besançon ont été exécutés conformément à la convention d'objectifs et de moyens. Il s'agit notamment :

- du versement par la Ville d'une subvention de fonctionnement de 532,4 K€, de subventions pour des actions spécifiques pour 7,2 K€ et d'une subvention d'investissement de 37,4 K€,
- de l'encaissement par la Ville du loyer pour le site et l'équipement scénique pour 133,65 K€.

#### Conclusion

La qualité du service et des prestations rendues est appréciée. Les conditions d'exécution de la convention d'objectifs et de moyens signée entre LA RODIA, la Ville et l'Etat sont respectées. Sur le plan financier, LA RODIA est fortement dépendante de ses recettes propres, donc de la qualité de ses prestations et programmations.

**Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2017 de la Régie Autonome Personnalisée LA RODIA.**

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 NOV. 2018



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,

Danielle DARD.